

REGLEMENT

Article 1: Les cyclotouristes trébéens organisent une randonnée à vélo TREBES - LE LAOUZAS et retour les 4 et 5 juin 2016. Cette randonnée est ouverte aux cyclos licenciés FFCT ou autres organismes.

Article 2: Chaque participant doit se considérer comme en excursion personnelle et respecter le code de la route. Le rôle des motards est de faciliter la progression de la randonnée en guidant les participants, ils n'ont aucun pouvoir de police.

Une carte de route sera remise individuellement avant le départ où seront inscrits les numéros de téléphone des organisateurs et des secours, le 18 et le 112

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accidents ou incidents qui pourraient se produire pendant cette balade.

Article 3: Chaque participant doit être assuré pour la responsabilité civile.

Le seul fait de participer entraîne l'acceptation du présent règlement.



Ville de
30B
Trèbes
Très bien ensemble

CYCLOTOURISTES TREBEENS

13EME EDITION

TREBES-LAOUZAS-TREBES

4 ET 5 JUIN 2016



BONNE ROUTE A TOUS

LE PORT DU CASQUE EST VIVEMENT CONSEILLEE

ASSOCIATION AFFILIEE à la F.F.C.T N° 5384

ORGANISATION ET CREATION CYCLOTOURISTES TREBEENS

CONTACT : HERVE MENASSI

8 Rue des Glycines 11 800 Trèbes

Tél : 04.68.78.64.40

adresse mail : Herve.menassi@free.fr